



CSV – CONTER

Groupe Politique

Oetrange, le 6 décembre 2011

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Contern

**2, rue de la Mairie
L-5310 CONTERN**

Concerne : crédits budgétaires réservés aux subventions à accorder aux sociétés de la commune

Messieurs,

Par la présente nous nous permettons de vous présenter les propositions suivantes au sujet des crédits budgétaires réservés aux subventions à accorder aux sociétés de la commune.

En effet depuis plus de dix ans le montant de l'appui accordé aux sociétés culturelles et sportives pour leurs efforts au niveau des jeunes n'a plus subi d'augmentation. Or entretemps tous les frais ont augmenté sensiblement et les sociétés ont toutes procédé à une augmentation de leurs cotisations et des autres participations à fournir par leurs membres pour subvenir aux frais courants.

Dans la foulée de l'augmentation des primes allouées aux étudiants en 2011 nous proposons d'allouer à partir de cet exercice aux sociétés en question 100.-€ par licence jeunes au lieu des 50.-€ attribués à ce jour.

Le montant du subside ordinaire accordé aux clubs des jeunes de notre commune n'a pas non plus évolué depuis bien longtemps. Or leurs activités multiples et leur engagement à tous les niveaux (BD, Buergbrennen, Collecte vêtements, etc. ...) justifie, ceci comme pour les clubs sportifs et culturels et suite à la nouvelle année du bénévolat, de leur accorder une subvention répondant avec plus de réalisme à la situation effective de ces sociétés. Nous proposons donc d'accorder une subvention annuelle de 1.000.-€ à partir de la prochaine échéance pour les trois clubs des jeunes de notre commune.

Tout en espérant trouver une oreille ouverte pour nos propositions nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations distinguées

Pour le groupe politique CSV-Conter

Marion ZOVILE-BRAQUET